

Communiqué de presse

Evry, le 30 septembre 2020

Grand jeu concours : 25.000 € de bons d'achat à gagner chez vos commerçants et artisans Papilles d'Or



Dans ce contexte sanitaire inédit, le challenge des Papilles d'Or laisse place cette année à un grand jeu concours à destination des consommateurs.

Ainsi, pendant tout le mois d'octobre, la **CCI Essonne** et la **CMA Essonne**, en partenariat avec la **Banque Populaire**, proposent de gagner **25.000 euros en bons d'achats** en faisant des achats dans les **165 établissements labellisés Papilles d'Or 2020 !** (*liste des établissements à consulter sur lespapillesdor.fr*)

Consommer chez les commerçants et artisans Papilles d'Or, c'est leur apporter un soutien face à la crise sanitaire et économique actuelle tout en privilégiant l'achat de proximité.

Jeu concours : mode d'emploi

Ouvert à tous, le principe du jeu concours est très simple :

- Je me rends chez un des commerçants/artisans Papilles d'Or 2020 entre le 1er et le 31 octobre 2020,
- Je récupère un collecteur et une vignette suite à mon achat,
- Je collecte au total 3 vignettes chez 3 commerçants/artisans de 3 catégories différentes,
- Je renvoie le collecteur avec mes coordonnées à la CCI Essonne au plus tard le 6 novembre (*cachet de la poste faisant foi*),
- Je participe au grand tirage au sort qui aura lieu entre le 12 et 16 novembre 2020.

Au total, **500 bons d'achats d'une valeur de 50 euros** sont à gagner et à dépenser chez les commerçants et artisans Papilles d'Or 2020 jusqu'à la fin de l'année.

Plus d'infos sur lespapillesdor.fr

Contact presse : Jérôme Onado, T. 01 60 79 90 05 ou 06 45 99 31 38 j.onado@essonne.cci.fr

Suivez la CCI Essonne sur les réseaux sociaux :   

CCI Essonne – 2 cours Monseigneur Romero – CS 50135 – 91004 Evry Cedex – www.essonne.cci.fr